

1007

BRUNNEN

Lou LUME, journal de la vie guillaumoise, est votre journal.  
Il est tiré à 150 exemplaires, une centaine de lecteurs sont à jour pour leurs abonnements.

Nous vous rappelons que Jean Claude PORCIER est le Directeur de la publication, qu'il s'occupe également de la rédaction des articles avec Mrs GIRIBONE, WATTOLA et Mme PASSERON.

Les responsables de sa diffusion sont Mlle PICHE Denise et Mme PICHE Françoise qui s'occupe en plus de la trésorerie.  
C'est à ce titre qu'elle demande aux retardataires de bien vouloir régler leur abonnement.

Ceux qui sont à jour de leur cotisation voudront bien trouver ci-dessous un reçu, quant aux autres, nous avons le regret de les informer que ce numéro du LUME sera le dernier qu'ils recevront si la somme de 10, 00 frs n'est pas versée au C.C.P. du LUME.

intitulé : M. J. PICHE...  
n° 5740-32 Marseille.

---

RECU DE Monsieur, Madame, Mademoiselle .....

LA SOMME DE 10, 00 Frs, relative à l'abonnement au LUME pour l'année 1973.

Pour LOU LUME

---

Afin d'éviter tout oubli dans la distribution, Lou LUME sera désormais expédié par la poste à tous les abonnés. Nous espérons que cette décision sera à votre goût, cher lecteur, mais, nous regretterons les contacts que nous avons en les distribuant. Nous entendions beaucoup de critiques telles que: " vous critiquez trop ", " vous ne critiquez pas assez ", je me demande si LOU LUME n'est pas pro-municipal ", " il y en a beaucoup qui le lisent ? " De toute façon personne ne le lit ".

Ces critiques, vous le pensez bien ne peuvent que nous faire plaisir C'EST UNE PREUVE QUE LOU LUME EST LU et même par ceux qui ne sont pas toujours abonnés. Une preuve de plus, certains articles sont repris dans la Tribune! Mais de cela, nous en reparlerons plus loin.

N'hésitez pas à nous faire parvenir des articles ou même des idées : nous les publierons volontiers. C'est vrai, nous le reconnaissons, la boîte à lettres de Mme PICHE n'est pas souvent encombrée de courrier, mais l'important est que de temps en temps il y en ait. D'autre part, c'est souvent verbalement que des lecteurs au nom du LUME viennent nous trouver pour que l'on parle de leurs problèmes, nous informer de certains faits, aussi ne nous en veuillez pas si nous écrivons parfois " un lecteur nous a écrit " au lieu de " on nous a dit... "

ADRESSEZ VOS ARTICLES A : Mme PICHE.....Guillaumes.

## SOMMAIRE

- ELECTIONS CANTONALES
- LE CHATEAU RESTAURE
- CLUB HOUSE, TENNIS : ENCORE.....et TOUJOURS
- LIBRES PROPOS
- DE LA GESTION MUNICIPALE.....UN PEU, BEAUCOUP
- LA POLLUTION
- PROJET D'UNE PORCHERIE
- LU POUR VOUS...DANS LE REGISTRE DES DELIBERATIONS
- FOYER RURAL
- RAPPORTS ENTRE LE FOYER ET LE COMITE DES FETES
- CONNAIS TOI ET CONNAIS TES SEMBLABLES
- CARREFOUR CD 2 202 ET CD 28.....UNE IDEE
- VACANCES SCOLAIRES POUR L'ANNEE 73-74
- EAU DE LA RIBIERE
- CURIOSITES HISTORIQUES ET ARTISTIQUES DU HAUT-VAR
- ⊗ CONNAIS TOI ET CONNAIS TES SEMBLABLES (Réponses).

## ELECTIONS CANTONALES

Voici les résultats en pourcentage pour le canton.

	CLEMENTI	GINESY	RAVEL	ROSSI
GUILLAUMES	15	58	22	5
BEUIL	11	72	6	11
CHATEAUNEUF	2	76	22	-
DALUIS	25	72	3	-
ENTRAUNES	11	72	10	7
PEONE	8	83	2	7
ST MARTIN	11	83	5	1
SAUZE	7	81	12	-
VILLENEUVE	21	70	7	2
CANTON	12,6%	72%	9%	6,5%

Ces résultats sont plus qu'éloquents, le succès de Monsieur GINESY, conseiller sortant est indiscutable.

Nous ne possédons pas les résultats de 1967 pour pouvoir établir des comparaisons et nous le regrettons.

Il y a eu environ 75% de votants ce qui est un très fort pourcentage, surtout si l'on se réfère aux résultats nationaux : plus de 45% d'abstention. Ce résultat aurait pu être meilleur si les électeurs votant par correspondance expédiaient correctement leur vote.

A Guillaumes seul, sur plus de cinquante votes par correspondance, 36 seulement ont été valables. La raison ou les raisons? Une dizaine de votes n'ont pas été expédiés à temps et ne sont pas arrivés à Guillaumes, d'autres n'ont pas été expédiés en "recommandé" (c'est pourtant gratuit), d'autres ne contenaient pas la carte d'électeur d'autres enfin, par crainte de la violation du secret du vote ont tellement mis de colle ou de papier collant que les enveloppes bleues sont restées collées dans les enveloppes marron! Il paraît que sur Péone c'est une trentaine de votes qui ont du être annulés! Pour Guillaumes c'est étonnant car depuis 71, (élection complémentaire municipale en 73 et législatives), les votants par correspondance faisaient très bien. Les aidait-on? C'est fort probable car cette fois-ci ils n'ont pas su! Quant aux certificats médicaux les malades ont été auscultés par le médecin cantonal ce qui est tout à fait normal. Il y a donc du progrès, progrès aussi parmi les membres du bureau qui acceptent sans rechigner d'annuler les votes non-valables, on propose en cas de discussion de lire immédiatement le code électoral et même de téléphoner à la Préfecture!

Que de progrès, oui, pour mieux en juger, nous publions, au verso de cet article une lettre de ..... non, vous le découvrirez vous-même en tournant. Nous adressons tous nos remerciements à l'aimable électricienne qui a retrouvé ce document et qui a bien voulu nous le faire parvenir, mais comme c'est la deuxième fois que nous publions un document de ce genre, nous avons eu l'idée de lancer un concours. Nous offrons un abonnement gratuit à toute personne nous faisant parvenir un de ces documents encore plus explicite. C'est un peu le concours de "QUI A MIEUX QUE CELA?" que nous lançons. Vous voyez, quand plus haut nous parlions des votants par correspondance qui devaient être aidés, nous étions en plein dans la vérité.



COMMUNE DE GUILLAUMES  
(ALPES-MARITIMES)

Le 18 Octobre 1962

Le Docteur DURANDY à Madame  
BOYER Jeanne  
NICE

Chère Madame,

Je pense qu'il vous  
sera difficile de monter à Guillaumes  
le 28 pour le référendum.

Veuillez avoir l'obli-  
geance de passer chez moi samedi  
entre 15 et 17 heures en vue de prépa-  
rer un vote par correspondance.

Je vous prie d'agréer,  
Chère Madame, l'assurance de mes senti-  
ments les meilleurs.

Le Maire :

2 Av d'Estienne d'Orves à NICE

## LE CHATEAU RESTAURE ?

Vous aviez lu dans le précédent numéro de LUME, sous le titre "Per sauva lou casteu" les différentes phases que l'on envisageait pour essayer de sauver ce qui reste des ruines de notre château.

La première phase qui consistait à couper l'arbre à l'intérieur du château était sur pied et nous comptions le réaliser pendant la période des grandes vacances, après avoir demandé l'autorisation à la mairie.

Et voilà que quelques semaines après la sortie de notre journal, de nombreux lecteurs, à la fois du LUME et de la TRIBUNE, ont été surpris d'apprendre par l'article de Mr DURANDY, que celui-ci allait faire consolider le château! Quelle coïncidence, quelle fatalité dirais-je! Et aussi quelle joie de penser que des travaux vont enfin être entrepris par la commune et de ce fait, menés rapidement. Quelques phrases de cet article ont choqué les personnes nous les relatant et nous-mêmes, quoique habitués à ces paradoxes.

Je cite donc ces phrases:

" en examinant les registres de la commune, il n'apparaît pas que des travaux de restauration aient été effectués jusqu'à ce jour..." Ironie? Hypocrisie? Que sais-je? Mais quand même, après 25 ans de gestation, oh pardon ! de gestion, voulais je dire, doit on se référer aux registres pour savoir ce qui a été fait pour le château?

D'autre part, pourrait on trouver dans ces registres l'autorisation qui a été donnée pour démolir les seuls remparts restant à Guillaumes?

Toutes ces controverses nous laissent bien sceptiques.

Quant à l'appel lancé par le Maire, nous souhaitons aussi qu'il soit entendu. Mais par qui? Cet appel semble ne s'adresser qu'aux associations de jeunes et non aux Guillaumoises.

C'est assez déconcertant de constater que cette idée déjà suggérée il y a quelques années par Mr GIRIBONE avait été rejetée avec désinvolture ( Mr Giribone vous donnera plus loin son avis).

Enfin nous souhaitons que cette période de 5 à 10 ans pendant laquelle nous allons assister à la restauration du château, et qui nous semble bien longue ne reste à l'état de pur projet, mais se concrétise au plus tôt.

L'équipe du LUME se félicitera dans ce domaine encore, d'avoir un peu remué la vase et effectivement des bulles semblent sortir!.....

### ATTENTION DANGER

Puisque nous parlons du château, nous vous signalons que la façade principale du château montre une tendance très accentuée à laisser aller ses pierres s'accumuler sur la terrasse.

Il ne reste que quelques pierres séparant l'angle droit de la fenêtre de gauche et le haut gauche de l'ouverture située en dessous. Ces pierres n'ont plus la solidité suffisante pour résister encore longtemps et lors de leur chute, elles risquent d'entraîner une bonne partie de la façade. Nous ne parlons ici que du danger le plus imminent.

Il serait donc urgent de consolider cette partie ou alors..... interdire l'accès du château en signalant le danger.

CLUB-HOUSE, TENNIS : ENCORE;.....et TOUJOURS

Citoyens, citoyennes, tous à vos raquettes, Le Club- House est terminé Vous avez dans votre village un joli chalet qui vous permettra de vous laver, de vous doucher.....après une partie de tennis et tout ceci pour la modique somme de 13 millions ou 20 millions d'anciens francs. Nous ne sommes pas à 7 millions près.

Et pourtant, nous nous permettons ces petites questions à ce sujet :

- Est il bien nécessaire de se doucher dans les secondes qui suivent le match, n'avons nous pas le temps de rentrer chez nous pour le faire?

- Présente-t-il un intérêt évident pour le nombre de joueurs d'autant que le vrai "tennisman" ne va pas venir sacrifier son matériel sur ce terrain qui a tout de la râpe à fromage?

Si nous avions eu la possibilité de donner notre avis, nous aurions proposé la somme de 2 000, 00 Frs que nous aurions répartie de la façon suivante:

- 1 000, 00 Frs pour acheter la quantité de produits nécessaires à rendre la surface du terrain lisse. ( Nous tenons à la disposition des responsables l'adresse de la maison fournissant les produits).

- 1 000, 00 Frs pour monter un petit fronton de façon à pouvoir s'entraîner quand on est seul.

Il est évident que cette somme dérisoire ( par rapport aux dépenses faites) pour obtenir un court de tennis fonctionnel ( chose qui n'est pas actuellement) n'aurait pas le prestige de ce beau chalet sans utilité.

P.S : Le rideau peint en vert est il vraiment de bon goût? Un lecteur nous a écrit à propos du tennis, sa lettre nous a bien fait plaisir, lisez plutôt :

"..... Je suis joueur de tennis et j'utilise assez fréquemment le court de Guillaume? J'ai été fort agréablement surpris quand j'ai appris que les prix avaient été modifiés? Ma surprise fut encore plus grande quand je me suis rendu compte que les prix étaient ceux que vous aviez proposés dans votre LUMÉ n° 3. (il y a environ un an). Bravo à l'équipe du LUMÉ, continuez. ...."

MAISON DES JEUNES - SALLE DE JEUX

A quand la réouverture? Les travaux semblent terminés alors qu'attend-on?

Il est vraiment regrettable que la salle ait été fermée tout l'été! Tous les jeunes se sont plaint de cet état de fait: pas de baby, pas de billard, pas de ping-pong et surtout pas de salle pour se réunir. Pour les hôteliers même chose: la salle est bien utile les journées de mauvais temps pour leurs clients.

On nous a même dit qu'il venait beaucoup de jeunes de l'extérieur chercher des distractions dans cette salle.

IL FAUT EXIGER QUE LES TRAVAUX SOIENT RECEPTIONNES RAPIDEMENT!

## LIBRES PROPOS

Comme vous avez pu le lire dans l'article sur le Château de Guillaumes, je tiens à vous donner mon avis, à vous faire part de mes réflexions sur certains faits.

Ma surprise a vraiment été très grande en lisant l'article du Maire. Lors de la réunion publique que j'avais tenue en '71 pour les élections municipales, j'avais parlé de la restauration du Château, ou plutôt d'essayer d'arrêter sa dégradation. Je sais très bien qu'une restauration digne de s'appeler restauration est hors du budget de la Commune. Aussi j'avais préconisé que la population pourrait éternir bénévolement de la main d'œuvre pour certains travaux de nettoyage, d'aménagement et même certaines consolidations. La première chose à faire d'après moi, était d'arriver à reposer un toit (conforme aux archives, avec l'accord des autorités compétentes), pour cela j'avais proposé de faire appel à des camps de jeunes, tels qu'on en voit ou voyait dans l'émission "chefs d'œuvres en péril". La réclame de tels travaux aurait certainement permis de trouver des donateurs.

Le résultat de ces propos fut que le lendemain, j'étais non plus communiste, mais maöliste ! Vous savez très bien que l'on entendait "vous imaginez, travailler bénévolement ! Mais dans ces camps, il n'y a que des communistes et des gauchistes !" eh bien, si cela était réellement la vérité, quel honneur pour les communistes et les gauchistes ! Quelle honte pour les autres partis qui se montrent égoïstes et font passer les intérêts de la communauté (Guillaumes est une commune, prenez vos dictionnaires et lisez..) en second lieu.

Et voilà que deux ans plus tard, c'est le Maire qui lance un appel aux camps de jeunes ! Je suis porté à croire que cet appel n'est écrit que dans la Tribune mais qu'il n'en a rien fait ; ou alors notre Maire aurait-il changé de bord ?

Tout est possible, croyez moi. N'a-t-on pas découvert que nous avions un conseiller municipal se réclamant du Parti socialiste, donc soutenant le programme commun de la Gauche et qui aurait demandé à ses électeurs des cantonales de voter pour le Parti Communiste pour le second tour. (si second tour il y avait). Si j'étais méchant, je dirais que son plus grand souhait était qu'il n'y eût pas de second tour !.

Mais revenons à ce qui pour l'heure nous intéresse. Le Maire se rend compte cette année que la restauration du château est un souhait de la population ! Les mêmes paroles que pour le jardin d'enfants ! (on fait un devis 15 Jours avant les élections !)

Allons, un peu de courage. Si vous manquez d'imagination et que vous vous servez des idées des autres, reconnaissez-le. Je ne tiens pas ici à établir une liste de ce que Lou Lume ou moi-même avons obtenu ; ce n'est pas le moment. Des conseillers, figurez-vous, le reconnaissent ; je ne citerai pas leurs noms, n'ayant aucun écrit, il leur serait facile de se rétracter. Aussi, c'est à eux que je m'adresse pour terminer mes propos. Soutenez ce que vous m'avez dit devant le Conseil Municipal ; qu'on ne lise plus "à l'unanimité le conseil adopte" à toutes les lignes du registre.

Dans 3 ans, aux prochaines municipales, vous aurez autant de responsabilité que le Maire puisque vous appréciez tout. Quand on parle des "moutons de Panurge", ce n'est jamais pour faire des compliments !.

## DE LA GESTION MUNICIPALE.....UN PEU, BEAUCOUP.

A propos de la mobilière : Plusieurs Guillaumoises sont venues nous trouver pour nous signaler des différences dans les impositions pour des appartements au demeurant identiques. Même si nous constatons des injustices, nous ne pouvons rien faire, c'est à la Mairie qu'il faut s'adresser et aux répartiteurs ( nommés par le Maire après les élections) Ce sont eux qui jugent de la valeur de votre appartement: superficie, état, et aussi soleil ! Plus on a du soleil, plus on paie. Les mauvaises langues disent aussi : plus on connaît les répartiteurs, moins on paie.

Il est sans doute possible que d'autres répartiteurs corrigeraient certaines inégalités, mais pour cela, il faut changer de MUNICIPALITE.

EAU ASSAINISSEMENT : Là, il y a un très grave problème qui doit toucher toute la population. Nous sommes certains que beaucoup seront étonnés en lisant cet article et la lettre adressée par la Municipalité aux habitants de la Ribière, mais peut être la Ribière n'est-elle déjà plus Guillaumes?

De quoi s'agit-il ? DE LA POLLUTION DE L'EAU POTABLE DE CE QUARTIER et cela depuis plusieurs mois et même années.

En effet, depuis deux ans environ, les habitants avaient constaté que l'eau contenait plus ou moins de corps solides. Le fait a été signalé à la Mairie à plusieurs reprises qui n'a pas réagi avec la rapidité voulue!

L'an passé, des habitants ont fait eux mêmes analyser l'eau et depuis ils se servent de l'eau minérale.....

Cela paraît incroyable : en bons citoyens, ils ont fait confiance, trop confiance aux promesses du Maire. Le bassin a été vidangé une fois, la pollution persiste !

Il a fallu prendre des contacts à la Préfecture pour que ça bouge, et ce, dernièrement. La lettre que nous, publions ne date que de quelques jours !

Voilà donc des citoyens à part entière, qui paient leur redevance comme tout le monde, mais qui ne peuvent bénéficier de ce service. Ils dépensent des sommes importantes en eau minérale, viennent jusqu'à la fontaine pour stoquer de l'eau potable qui leur sert à la cuisine, la toilette....

Avouez que le Maire de Guillaumes a beaucoup de chance d'avoir des administrés aussi patients.

Domage que la sollicitude du Maire pour faire la route de Larton ne se reporte pas pour régler cette question, à choisir, nous aurions d'abord remis ce réseau en état, personne n'aurait trouvé à redire pour les dépenses engagées. Ne pourrait-on pas apporter l'eau potable aux frais de la Mairie ? ... ou alors, avoir la délicatesse de ne pas réclamer la redevance de l'eau !

### ----- ALERTE A TOUS LES CHASSEURS.....

Vous êtes-vous acquittés de vos impôts : eau, mobilière..... ? sinon gare, ON VOUS REFUSERA LE PERMIS ! ou plutôt, on vous le donnera avec beaucoup de difficultés. Voyez-vous, à Guillaumes, avant de dépenser son argent pour un vulgaire permis de chasse, il ne faut pas être en dette avec l'administration.

Supposons un peu les chasseurs de Nice, allant prendre leur permis et s'entendant dire : " Mais d'abord, êtes vous en règle, votre eau est elle payée ?

A la suite des opérations de nettoyage du réseau d'eau de la Ribière depuis le captage jusqu'au bassin, une nouvelle analyse est en cours.

Les résultats de celle-ci seront connus dans le courant de la semaine prochaine.

En attendant de connaître le résultat, il est intéressant de porter à la connaissance des consommateurs, les procédés d'épuration de l'eau d'alimentation préconisés par la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale.

L'un des procédés suivants peut être utilisé pour l'épuration des eaux d'alimentation :

#### I - EBULLITION

- Faire bouillir l'eau pendant dix ou vingt minutes
- Agiter pour aérer
- Conserver dans des bouteilles bouchées au coton

#### II - EAU DE JAVEL

- Employer de l'eau de Javel ordinaire :
  - 12° chlorométrique : 2 gouttes par litre d'eau
  - 15° chlorométrique : 1 goutte par litre d'eau
- laisser agir pendant dix minutes
- Ajouter une cuillère à soupe de vin blanc ou de cidre pour neutraliser le chlore et masquer le goût.

Ces procédés sont certainement suffisants car dans le cas qui vous intéresse, il ne s'agit pas d'une contamination toxique.

La prochaine information sera fournie dans 8 à 10 jours.

## PROJET D'UNE PORCHERIE

La municipalité aurait dû donner plus d'importance à cette enquête de commodo et incommodo. Pourquoi pas organiser une réunion débats? En effet si des odeurs incommodes les plus proches voisins, elles risquent fort d'incommoder le village.

Le projet mentionne que les eaux résiduaires seront blanchies à l'eau potable, c'est à dire l'eau de la ville. Les canalisations seront-elles suffisantes? Le manque de pression dans les habitations se fait déjà ressentir. Qu'en sera t'il après, quand cette eau sera prise en permanence?

Ces effluents seront rassemblés à l'extérieur dans une fosse, grâce à une rigole et une tranchée: comment empêcher les odeurs et les mouches?

Aucune explication sur le trajet des eaux après la fosse...

Aucun détail sur le mode d'évacuation ou stockage du fumier...

La porcherie, étant prévue dans l'habitation même de Mr TROUCHE, se trouve de ce fait à 5 mètres de la route ( arrivée odorante à Guillaume côté Valberg) et à moins de 100 m d'une habitation. Inutile de parler des projets de construction sur les terrains contigus à la propriété de Mr Trouche, et la Colonie est-elle si loin?

Les vents ne manqueront pas non plus d'apporter un surplus d'odeurs vers le village!

Il suffit d'écouter les émissions de la télévision " La France défigurée" pour se rendre compte que jamais, les gens ne sont satisfaits de l'installation d'une porcherie. Mais peut être fallait il, avant tout préserver deux électeurs; les voix se font rares à Guillaume!

A moins, bien sûr qu'au lire de ces observations, Mr Trouche ait apporté des modifications à son projet, que la Mairie se soit engagée à installer le tout à l'égout dans ce quartier! ( nous soulignons car il arrive que certaines idées écrites dans LOU LUME intéressent la Municipalité). Dans ce cas seulement nous comprendrions qu'il n'y ait eu que deux conseillers pour s'opposer à ce projet!

C'est l'usage qui dira qui avait raison, mais il semble que la Mairie ait pris beaucoup de responsabilités, bien précipitamment.

S.G.

## EXERCICE D'EVACUATION EN CAS D'INCENDIE DANS L'ECOLE.

Conformément aux règles de sécurité, un exercice d'évacuation a été organisé à l'école de Guillaume durant la semaine de la rentrée. Les élèves, les pompiers, la population avaient été prévenus afin d'éviter des inquiétudes inutiles. Vers 10 H 30, un réveil matin a donc été sonné dans l'école: c'était le signal de l'alerte. Aussitôt deux élèves responsables couraient à la Mairie faire actionner la sirène pour le rassemblement des pompiers. En 1 mn, tous les élèves étaient rassemblés à l'extérieur de l'école. Les pompiers arrivaient et installaient les manches.

Dans le cas où l'escalier serait impraticable, une évacuation par les fenêtres a donné de bons résultats: moins de 5 mn pour toute l'école. Cela a permis de nous rendre compte de la peur d'un élève qui a refusé catégoriquement la descente avec l'échelle. ( nous sommes quand même arrivés à le convaincre).

Deux autres exercices sont prévus durant le 2ème et 3ème trimestre. Nous ne pouvons que remercier très sincèrement les sapeurs pompiers de Guillaume qui se sont montrés très patients avec les élèves. Monsieur Raoul Graille a terminé cet exercice par un cours des plus intéressants sur les véhicules et le matériel que possède le centre de Guillaume.

L'instituteur en a appris autant que les élèves! Qui sait si de pareils exercices ne feront pas naître des vocations chez certains enfants.

Tout cela s'est terminé par un apéritif très sympathique au centre des Sapeurs de Guillaume.

LU POUR VOUS.... DANS LE REGISTRE DES DELIBERATIONS.

Séance du 8 Mai :

demande de subvention pour rémunérer les Sapeurs Pompiers pour leur permanence les dimanches et jours fériés du 17 Décembre 72 au Kundi 23 avril 73. Montant : 2 770, 40 Frs

Séance du 26 Mai

- Subvention municipale pour le comité des Fêtes ( manifestations d des 14- 15 juillet 73): 1 300, 00 Frs.  
- Associations foncières pastorales de Villeplane : 1ère tranche de travaux : mise en place d'abreuvoirs ( amenés d'eau par conduite) abri en agglos; abri pour le fourrage, aménagement de parcs fixes et de parcs mobiles; remise en état de culture de 15 ha.

Coût : 50 000 Frs, une demande de subvention a été formulée.

- Secrétariat de Mairie : Mme Graille qui remplaçait la secrétaire pendant son congé devient une aide secrétaire permanente. Elle est payée 5, 91 Frs de l'heure, soit 992, 88 Frs pour 168 Heures de présence du 1er janvier au 26 Mai.

Dans le même temps, un habitant de Bouchanières qui a aidé les employés municipaux pour les travaux de canalisation d'eau a reçu 4, 80 Frs de l'heure.

- tarif de l'eau en attendant la pose définitive de tous les compteurs

Evier; W.C.....	60, 12 Frs (500 L /jou
1 robinet supplémentaire S.B;W.C.....	36, 13 Frs (300 L par jour)
Lavoir, buanderie.....	36, 13 Frs (300 L par jour)
Hôtels, par chambre.....	36, 13 Frs (300 L par jour)
Cabinet d'éclosette indépendant.....	36, 13 Frs (300 L par jour)
Comptoirs (hôtel ou café)/.....	60, 12 Frs (500 L par jour)
Vivier.....	60, 12 Frs (500 L par jour)

Le tarif au M3 passé donc de 0, 26 Frs à 0, 33 Frs.

Le registre ~~manetienne~~ mentionne également que des erreurs ont été commises dans l'établissement des redevances. Il y a eu des rectifications pour 5 ou 6 personnes.

Séance du 9 septembre:

- des demandes pour installer 1 lampe pour éclairage public à Villetale et aux hyvernasses ont été formulées. UNE étude va être faite pour évaluer les dépenses qui devront être engagées. LOU LUME pense qu'il faudrait en profiter pour éclairer également les habitations de la Ribière.

- Projet d'une porcherie à Possigaud, propriété de Monsieur Trouche. suite à l'enquête commodo incommodo, le Maire a demandé l'avis des conseillers, il y a eu 7 voix pour et 2 voix contre.

On ne connaîtra jamais jamais l'avis des 4 manquants, cela aurait pu faire du 7 à 6 ou du 11 à 2 : a ce sujet, Monsieur Giribone qui est directement concerné par ce projet, nous a demandé de publier les remarques qu'il avait mentionné à la Mairie. L'avenir nous dira qui avait raison.

- Vente de l'école de Bouchanières : c'est Yves Nicolas qui a fait la meilleure offre, soit : 33 130 Frs.

- Aménagement d'un logement de fonction au club-house: projet s'élevant à 31 499, 50 Frs. Le Maire demande un prêt à la caisse régionale du Crédit Agricole.

Depuis que nous lisons ce registre, seul Pierre Noël a été mentionné pour avoir émis des remarques ( 1 sur 12, c'est peu), pour la porcherie, 2 conseillers n'ont pas suivi (c'est mieux).

## FOYER RURAL

Les membres du Foyer ont tenu leur assemblée générale ces jours derniers. Une annonce dans le journal avait été faite dans le cas où des personnes auraient désiré faire partie de l'équipe.

Ont été élus ou réélus :

Président : Monsieur GIRIBONE

Vice-président : Monsieur André RAVEL

Trésorier : Monsieur Jean Paul RAVEL

Secrétaire : Monsieur Jean Jacques GENIN

Les membres animateurs sont : Mrs GENIN, BRUN, GILLOUX Henri, BAUDIN Robert BRUN Roland, DAVID Henri, PICHE Roland, TROUCHE René, LAUGIER Jacques et UNIA Georges; MMes PICHE Françoise, THIERRY Geneviève et GENIN Béatrice Cette liste n'est pas limitative.

Manifestations prévues : Une soirée AIOLI en novembre  
Un bal à Noël  
Un réveillon pour la St Sylvestre

Des concours de cartes seront sans doute organisés.

CINE-CLUB : C'est une activité déficitaire qui sera quand même maintenue. Les séances auront lieu les samedis à 18 h. (souci de permettre aux abonnés de regarder la télévision). Les films retenus sont dans leur majorité intéressants pour les jeunes. 2 seulement sont plutôt réservés pour les adultes, mais ils ne comportent aucune limitation d'âge.

Déjà projeté : LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS

6.10.73 : ASCENSEUR POUR L'ECHAFAUD. Policier de Louis MALLE avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet et Lino Ventura.

3.11.73 : LES GRANDES MANOEUVRES. Comédie dramatique de René Clair en couleur avec Michèle Morgan, Gérard Philippe, Jean Dessailly et Brigitte Bardot.

1.12.73 : MANOUK L'ESQUIMAU. Documentaire sur les habitants de la baie d'Hudson.

12.1.74 : ASTERIX LE GAULOIS. dessin animé en couleurs.

2.2.74 : UNE RAVISSANTE IDIOTE. Comédie de Molinaro avec Brigitte Bardot et A; Perkins.

9.3.74 : SAIT ON JAMAIS. Couleur. Drame de Vadim avec F. Arnoul, Christian Marquand et Robert Hossein.

23.3.74 : LES INTRIGANTES. Policier de Decoin avec R. Rouleau, Jeanne Moreau et R. Pellegrin.

27.4.74 : LES SEIGNEURS DE LA FORET. Documentaire en couleur sur les animaux de la brousse, et de la forêt vierge.

26.5.74 : SUR LA PISTE DES COMMANCHES. Western de Douglas.

PRIX DE LA CARTE ANNUELLE : 20, 00 Frs par adultes ou jeunes de plus de 12 ans? Gratuit pour les enfants des écoles primaires si un de leurs parents a pris une carte. ( le père ou le mère).

JUDO : Les séances d'entraînement vont reprendre, le problème de la salle doit d'abord être réglé.

GYMNASTIQUE FEMININE : Les séances continuent, là encore la salle est au centre des difficultés.

#### RAPPORTS ENTRE LE FOYER ET LE COMITE DES FETES :

Les différents nés des suites des élections municipales sont effacés. LE COMITE DES FETES fait maintenant partie intégrante du FOYER RURAL qui organisera ( ou réorganisera) désormais les festivités du 14 juillet et du 15 août. Les jeunes faisant partie du comité des Fêtes peuvent s'ils le désirent devenir membre du Foyer. Pour cela, le Foyer leur demande de prendre leur responsabilité : assister aux réunions pour établir les manifestations et être responsable d'un service lors d'une de ces manifestations.

Le 15 août n'ayant pas pu se dérouler normalement cette année à cause du mauvais temps, la caisse du Comité est plutôt vide, mais dans son mariage avec le Foyer il apporte une très importante dot : des chaises et des tables neuves.

Nous sommes persuadés que cette union sera très profitable pour les manifestations à venir. Dans un petit village comme Guillaumes, il était regrettable que les bonnes volontés se dispersent dans différentes associations.

#### SALLE DE JEUX- MAISON DES JEUNES

Les membres regrettent que la salle soit restée fermée tout l'été, les travaux semblant terminés. Il importe maintenant qu'elle puisse fonctionner rapidement pour y installer le judo et que les dames puissent y faire y faire leur gymnastique.

#### CLUB-PHOTO

Il reprendra dès que le local sera utilisable.

-----

Un membre très actif du Foyer a quitté notre village. C'est Monsieur BORELLI chef de district des Eaux et Forêts. Son absence au sein du Foyer se fera très certainement sentir. Ce n'est pas l'usage, au Foyer, d'organiser une petite réception pour le départ d'un de ses membres, aussi, rien n'avait été prévu. Par contre, nous avons souvenance de réceptions assez importantes pour le départ des fonctionnaires exerçant dans la Commune, réceptions offertes par la Mairie de Guillaumes avec apéritif et cadeau d'adieu. Il eut été correct que cela se fit pour Monsieur BORELLI qui a demeuré à Guillaumes pendant 5 ans à la satisfaction de tous.

Nous sommes persuadés que tous ses amis se joindront à nous pour souhaiter à Monsieur BORELLI et à Madame beaucoup de satisfactions dans leur nouvelle vie.

-----

Nous venons d'apprendre que le FOYER organisera un BAL en soirée le 20 Octobre. Le bal sera animé par les MERIDIIONAUX.

CONNAIS TOI.....  
ET CONNAIS TES SEMBLABLES.

Nous remercions la lectrice qui nous a fait parvenir cet intéressant document. Nous avons pris la liberté de le publier sous forme de jeu afin que cela puisse vous faire passer quelques soirées en devinant votre caractère, vos défauts ou qualités, mais avec un peu de suspense. Nous espérons qu'elle ne nous en voudra pas.

La physiognomie est l'art de juger les hommes d'après les traits de leur visage.

Dans tous les temps, on a cru que le visage de l'homme était le miroir de son âme, qu'il reflétait ses passions, ses impressions et ses habitudes; aujourd'hui encore, nous ne pouvons nous défendre de juger les autres d'après la plus ou moins bonne impression qu'ils nous font dès le premier abord.

Souvent ce premier mouvement de te trompe pas, et nous allons t'aider à juger ton voisin, ton ami, celui ou celle vers qui ton cœur t'entraîne en t'exposant quelques unes des règles de la physiognomonie.

Choisissez : inscrivez sur une feuille la série et le numéro qui vous convient.

SERIE A : LA BOUCHE. Elle est

1- bien faite ; 2- petite ; 3 - grande

SERIE B : LE FRONT. Il est

1- étroit ; 2- large ; 3- bombé ; 4- déprimé ; 5-ridé  
6 - uni

SERIE C : LES LEVRES : Elles sont

1 - grosses avec grande bouche; 2- minces; 3- minces avec grande bouche; 4- grosses; 5- une avance plus que l'autre.

SERIE D : LE MENTON. Il est

1- plat; 2- fourchu; 3- large et charnu; 4- allongé

SERIE E : LE NEZ: Il est

1- gros et retroussé; 2- gros et un peu élargi à la base;  
3- gros et long; 4- long et délié; 5- camus; 6- aquilin un peu fort; 7- pointu.

SERIE F: LES OREILLES

1- grandes; 2- petites et bien ourlées; 3- très petites; 4- plates  
5- longues et étroites.

SERIE G : LA VOIX. Elle est

1- sonore; 2- haute; 3- rude; 4- forte et basse; 5- sourde  
6- tremblante.

SERIE H : LES YEUX. Ils sont :

1- bleus; 2- verts; 3- TERNES; 4- larmoyants; 5- limpides; 6- beaux vifs, brillante; 7- vous louchez; 8- vous regardez comme un enfant.

SERIE I : LA TETE. Elles est:

1- petite; 2- grosse; 3- allongée; 4- arrondie; 5- portée droite sans exagération; 6- renversée en arrière; 7- basse dans les épaules; 8\_ elle tourne dans tous les sens.  
votre crâne est : 9- carré en haut; 10- pointu.

SERIE J : LE TEINT. Il est :

1- blanc; 2- rouge; 3- jaune; 4- sombre.

SERIE K : LES RIDES. Elles sont:

1- nombreuses sur le front; 2- absentes totalement de votre front; 3- horizontales et parallèles; 4- elles se croisent dans tous les sens; 5- sur le bord du front; 6- courtes au nombre de deux et forment une maille entre les sourcils; 7- vous avez des lignes verticales entre les sourcils.

SERIE L : LE RIRE. Il est

vous riez: 1- en A; 2- en B; 3- en I; 4- en O; 5- vous souriez.

N'oubliez pas ami lecteur; que la nature fait ses propositions mais que tu peux modifier les dispositions naturelles et corriger les tendances qui ne te conviennent pas.

Grâce à notre charmante lectrice, nous publierons, dans le prochain numéro, une étude sur les rêves et vous indiquerons leur signification.

# G'press

PRESSING

135 Av Ste Marguerite  
06200 NICE

LIVRAISON 48 HEURES

Service soigné

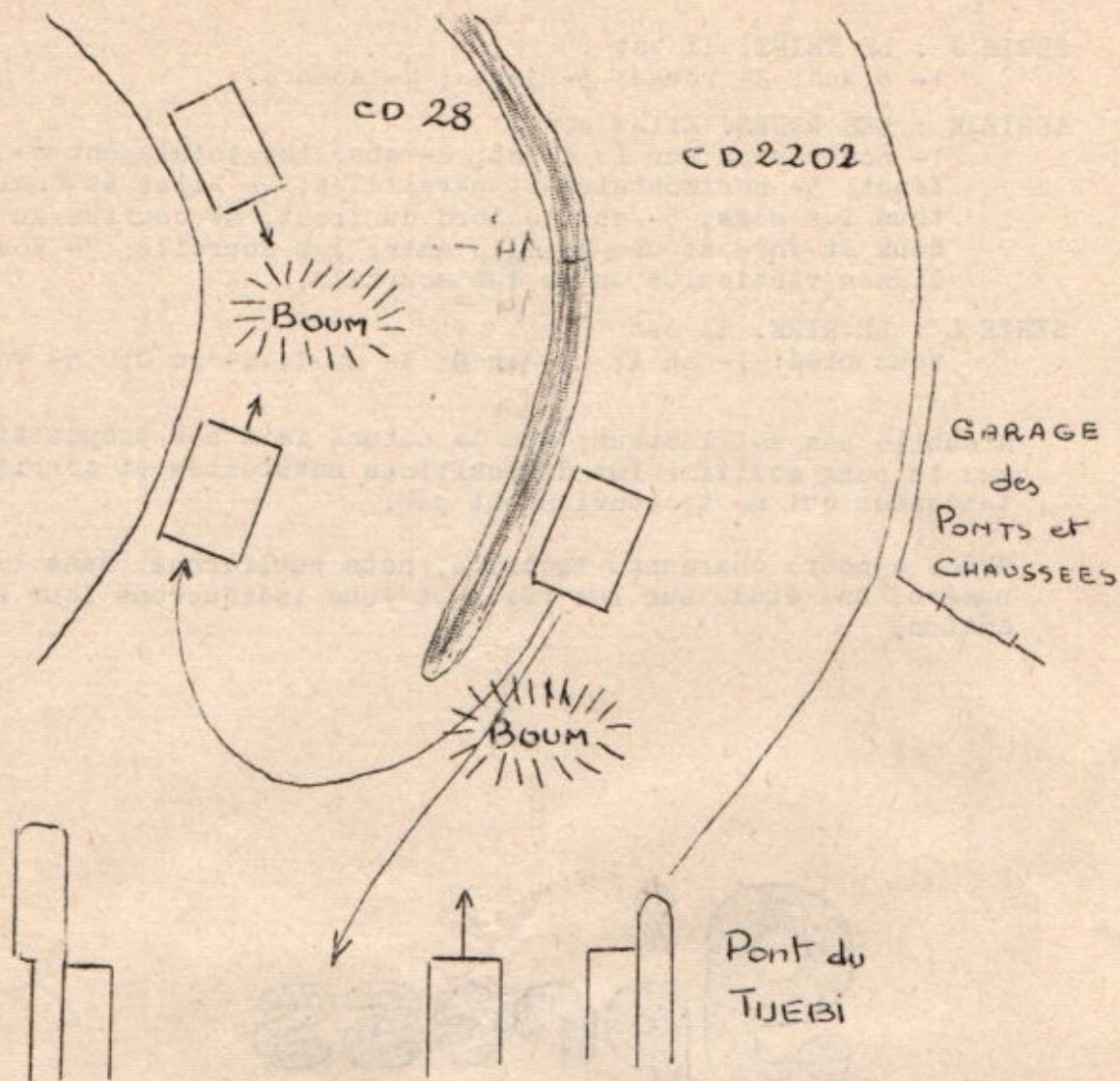
Daim

Cuir

Ameublement

DEPOT :

BAZAR DU HAUT VAR  
06470 GUILLAUMES



### CARREFOUR CD 2 202 ET CD 28.... UNE IDEE...

Les chauffeurs des véhicules arrivant de Daluis par le CD 2 202 et se dirigeant vers Valberg par le CD 28, se disent tous en sortant du virage: "heureusement que personne ne descendait". Les archives de la gendarmerie nous renseigneraient avec précision sur le nombre d'accidents. Même s'ils sont peu nombreux, il y a un certain risque. Pour le supprimer il faudrait interdire ce virage à droite si dangereux. Les véhicules viendraient tourner au rond point devant le foyer ( ce que font déjà la plupart des poids lourds). Ils découvriraient notre village et la route de Péone qui a été magnifiquement élargie. On pourrait également tracer une ligne blanche continue pour situer le milieu de la chaussée à l'entrée du pont : beaucoup de véhicules s'engagent sur ce pont plutôt vers la gauche et gênent les véhicules sortant de Guillaumes et allant à Valber. (ceux là auraient une ligne discontinue de leur côté.

## VACANCES SCOLAIRES POUR L'ANNEE 73-74

Les dates que nous vous proposons sont les dates de congé pour l'école de Guillaumes.  
( les maîtres pouvant choisir quatre demi-journées de congé mobile les dates peuvent être différentes dans les autres établissements scolaires).

### VACANCES DE TOUSSAINT

du mardi 30 Octobre, le soir  
au lundi 5 Novembre, au matin

### VACANCES DE NOEL :

du vendredi 21 Décembre, le soir  
au jeudi 3 Janvier, au matin

### VACANCES DE FEVRIER :

du samedi 2 Février, à 11h 30  
au lundi 11 Février, au matin

### VACANCES DE PAQUES

du Vendredi 22 mars, le soir  
au Jeudi 4 avril au matin

et du vendredi 12 avril, le soir  
au mardi 16 avril au matin

VACANCES DE PENTECOTE : les quatre - demi- journées de congé mobile ont été groupées pour Pentecôte, pour couper le dernier trimestre.

Les élèves de Guillaumes seront donc en congé :  
du vendredi 31 Mai, à 11h30  
au jeudi 6 juin au matin.

### ----- EAU DE LA RIBIERE

Au moment où nous imprimons le journal, nous apprenons que les habitants de la Ribière ont été informés verbalement que l'eau n'était pas toxique. Pourquoi ne pas donner les résultats de l'analyse entièrement. La Mairie possède un appareil pour photocopier, cela serait très facile!  
De toute façon, la toxicité n'a rien à voir avec les corps solides qui troublent l'eau (sable par exemple). Il faut donc envisager des travaux pour refaire le captage de la source. A l'heure actuelle, l'eau coule à l'air libre avant de rejoindre le bassin, donc des risques de pollution seront toujours à craindre.

-----  
Nous informons la population du canton de Guillaumes que Madame PORCIER agent de la MUTUALITE AGRICOLE des Alpes Maritimes est nommée dans le secteur du haut-var et du Var moyen.

A cet effet, elle tiendra une permanence :

- les mercredis matin à Beuil
- les mercredis à près midi à GUILLAUMES dans le local de la mutualité agricole, sis place de provence.

Vous pourrez y régler sur place, toutes vos questions relatives à la Caisse Régionale d'assurance s Mutuelles Agricoles, à la mutualité Sociale Agricole ainsi qu'à la S.A.M.D.A. pour les personnes ne relevant pas du régime agricole.

CURIOSITES HISTORIQUES ET ARTISTIQUES  
DU HAUT- VAR  
-----

A la suite de la monographie et des notes sur GUILLAUMES, il ne paraît pas inutile de faire pour les localités avoisinantes de la haute vallée du Var, un inventaire sommaire des témoins matériels que l'histoire et l'art ont laissés dans cette contrée.

Malgré sa clôture de montagnes, cette haute vallée a un passé mouvementé, parcequ'il fallait emprunter ce couloir pour passer par des cols peu commodes, de Provence en Piémont, dans les vallées voisines. Ainsi le pays fut traversé à diverses époques de bandes de brigands en armes, hérétiques albigeois, Vaudois, huguenots chassés du Languedoc et de basse Provence, se dirigeant vers l'autre versant des Alpes. Dans chaque localité on montre des grottes ou balmes où l'on trouve encore des traces de foyer, lambeaux d'étoffes et où la population indigène se réfugia au temps des invasions barbares, où plus tard se terrèrent des brigands et hors-la-loi.

Il reste peu de chose des anciens châteaux féodaux seigneuriaux. Les uns étaient déjà en ruines à la fin du Moyen Age, les autres furent rasés après l'exécution du comte de Beuil, en 1621, ou sous la révolution de 1793.

Par contre le terroir est parsemé d'une soixantaine de chapelles; beaucoup d'autres, disparues, ont laissé au quartier le nom de leur saint titulaire. L'érection de ces chapelles, d'âges très divers (beaucoup datent du XVIe ou du XVIIe siècle) fut décidée soit par le conseil communal, soit par un groupement de propriétaires de quartier ou par un simple particulier. Elles ont toutes, pour le moins, un grand tableau au-dessus de l'autel sur lequel souvent le donateur est représenté à genoux, invoquant la protection du saint titulaire. Les églises paroissiales en contiennent un plus grand nombre; certaines de ces oeuvres exécutées par des peintres originaires de région voisine : les André et les Féraud, de Castellane, Joseph Loquez, le St Etienne de Tinée etc....

Chaque église paroissiale ancienne, celle qui est au centre de la commune, possède aussi une de ces belles croix processionnelles d'argent conforme au type répandu dans toutes les vallées du comté de Nice, mais avec des particularités de facture.

On y trouve aussi, comme dans le reste du comté, des bénitiers, en pierre du pays, sommairement sculptés et, en maint endroit, de beaux ornements d'église des XVIIe et XVIIIe siècles.

DALUIS

La vaste grotte du Chat, à 1 km du hameau de la Salette, est une des plus curieuses des Alpes Maritimes : une galerie longue de 720 m ouvrant sur des couloirs latéraux, avec plusieurs salles parées de fines stalactites. A une époque lointaine, la galerie était suivie par une petite rivière qui coule maintenant à une plus grande profondeur. On aurait retrouvé dans cette grotte des outils et des armes préhistoriques; elle aurait servi de refuge aux populations des alentours au temps des invasions barbares.

L'ancienne église paroissiale ST Martin, effondrée lors du tremblement de terre de 1887 et aussitôt reconstruite, renferme une des plus

vieilles cloches du département. Chapelle rurale de Ste Pétronille.

Ruines du château seigneurial, ravagé durant les guerres du XIV<sup>e</sup> siècle, restauré au XV<sup>e</sup>, saccagé en 1793. Les châtelains paraissent avoir eu une certaine importance; ils possédèrent plusieurs fiefs dans la région: La Croix, Auvare, St Léger, une partie de Villeneuve B4 D' Entraunes. Au XIV<sup>e</sup> siècle leur titre seigneurial suivit les fluctuations du toponyme local : de Adolosio, Adoloxio, en 1388, puis de d'Adaluys, d'Alus, de Daluis, Dalueis en dialecte. C'étaient les Castellane aux XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s, les Villeneuve-Beauregard au XVIII<sup>e</sup>.

Depuis qu'une route a été ouverte dans l'entaille fantastique de la montagne rouge, les gorges de Daluis sont considérées comme l'une des merveilles des Alpes, avec celles du Cians, de l'autre côté de Beuil. Autrefois, on suivait, des deux côtés du Var, un pauvre chemin muletier, simple sentier tracé sur les crêtes au-dessus des versants catholiques, chalanchas, cialancias. On laissait au torrent en crue le soin de transporter par flottaison, depuis les Roberts jusqu'à la sortie des gorges sous Tireboeuf, sapins, mélèzes du hautVar que les armateurs génois appréciaient pour la construction de leurs navires. Au XVI<sup>e</sup> siècle ils payaient jusqu'à 100 écus un bel arbre rendu à l'embouchure du Var.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle on cherche de l'or à Daluis. Le Marquis de Villeneuve Beauregard, seigneur du lieu, obtint de Louis XIV une concession à cet effet.

## CONNAIS TOI ET CONNAIS TES SEMBLABLES

### Réponses

- SERIE A : 1: vous avez bon caractère; 2: vous êtes timide et discret;  
3: vous êtes gourmand et menteur.
- SERIE B : 1: faiblesse d'esprit; 2: intelligence; 3 : amour du gain et avarice; 4: passions les plus mauvaises; 5: soucis ou méditation  
6: peu de talent.
- SERIE C : 1: sensibilité; 2: amour des bons mots; 3: médisance; 4: bonté  
5: défaut de l'esprit ou jugement long.
- SERIE D : 1: l'âme peu aimante; 2: gaîté; 3: indécatesse; 4: fierté.
- SERIE E : 1: vous êtes hardi et ami des plaisirs; 2: intelligence, indis-  
crétion et amour du travail; 3: prulence; 4: légèreté, courage;  
5 : débauche, violence et raillerie; 6: orgueil; 7: esprit moqueu
- SERIE F : 1: orgueil et colère; 2: finesse; 3: esprit faux; 4: stupidité  
5: ambition, envie.
- SERIE G : 1: esprit; 2: courage; 3: esprit peu éclairé; 4: homme robuste  
5: timidité; 6: ambition, envie, peur.
- SERIE H : 1: intelligence, douceur; 2: cruauté, irascibilité; 3: abrutis-  
sement; 4: esprit faible; 5: bonté; 6: nobles instincts; 7: mau-  
vaise foi; 8: enjoué et aimable.
- SERIE I : 1: distinction; 2: grossièreté; 3: nature vaniteuse et envieuse  
4- esprit faible saine, caractère pondéré; 5- dignité, conscien-  
ce de sa valeur, franchise; 6- orgueil ou entêtement; 7- avarice  
fourberie; 8- caractère présomptueux, inconstant; 9- caractère  
actif, gai; 10- instruction, esprit entreprenant.
- SERIE J : 1- caractère flegmatique, tranquille; 2- actif et passionné;  
3- mélancolie, pessimisme; 4- caractère volontaire.
- SERIE K : 1- penseur; 2- soupçonneux, moriant, prétentieux et dénué de  
toute générosité; 3- coutume de réfléchir et de concentrer son  
attention; 4- originalité de l'esprit et peu de suite dans les  
idées; 5- fierté et dédain; 6- colère, vengeance et haine;  
7- réflexion, tension de l'esprit.
- SERIE L : 1- vous êtes loyal, franc, vous aimez le bruit, le plaisir;  
2- vous êtes flegmatique et mélancolique; 3- vous êtes naïf, dé-  
voué, serviable; 4- générosité, hardiesse; 5- vous êtes homme  
de goût et d'esprit.

Voilà, ami lecteur. Es-tu satisfait? N'oublie pas que la nature fait ses propositions, mais que tu peux à tout moment modifier les dispositions naturelles et corriger les tendances qui ne te conviennent pas.